

Le 07 mai 2020

**Objet : Lettre ouverte aux élus de la Communauté de Communes du Genevois.**

Mesdames, messieurs les élu·e·s,

La présente épidémie due au COVID-19 a profondément bousculé notre mode de vie quotidien et remis en cause de nombreuses fondations de notre société. Si le déconfinement commence juste à se dessiner et qu'il est encore tôt pour en tirer l'ensemble des conclusions, il est déjà plus que nécessaire de s'interroger sur les circonstances de la crise, afin de faire les meilleurs choix possibles pour notre futur. Avant cette crise, le projet de l'Écoparc du Genevois était déjà une menace pour notre écosystème local, il est clair qu'aujourd'hui, l'incongruité de ce projet est encore plus évidente. Un retour à *la normal*, à une situation *comme avant*, n'est plus l'objectif à atteindre.

Tout d'abord, il faut rappeler qu'un lien est établi entre bétonnage à outrance et apparition de nouveaux virus. Ceux-ci se propagent entre les espèces animales, acculées par une réduction des espaces naturels. La diminution de barrières naturelles couplées à une fragilisation des écosystèmes ne peut donc que faciliter la reproduction d'événements comme celui-ci. Alors que la surface considérée comme des espaces naturels est déjà très faible autour de la ville de Saint Julien, le projet de l'Écoparc ne fera que la réduire toujours plus en détruisant 17 hectares supplémentaires.

Par ailleurs, nous pouvons aujourd'hui observer des conséquences directes du confinement sur la nature. Lorsque les activités humaines contemporaines sont mises sur pause et que les déplacements sont fortement diminués, alors les espaces naturels redeviennent des espaces propices à l'épanouissement de notre environnement. Cela met en avant la corrélation très forte entre notre mode de vie actuel et la dégradation de nos milieux avoisinants. Aux endroits même où nos activités se développent, sont rapidement chassés la faune et la flore alors qu'ils reviennent aussitôt nos activités ralenties. **Ainsi, l'Écoparc ne peut pas être compatible avec un environnement épanoui, car il n'est pour la faune et la flore qu'un monstre de béton, encourageant la consommation et les déplacements, même dissimulé derrière un vernis vert.**

La pandémie a également mis en avant certains facteurs propices à son développement, notamment un lien entre la pollution atmosphérique et une plus grande faiblesse des individus face au virus. Dans des zones de fortes expositions à des pollutions de l'air, les patients atteints du virus semblent développer des symptômes plus graves. Cela montre de manière générale un impact conséquent de la qualité de l'air et sur notre santé. **Alors pourquoi faire le choix d'investir loin du centre-ville de Saint Julien quand les commerces de proximité, les services vont avoir besoin de soutien ?** Pourquoi développer des zones desservies par la voiture alors que la proximité est à encourager ?

Mais les bouleversements causés par la crise du COVID-19 nous ont confrontés à des problématiques plus profondes. C'est pourquoi nous aspirons à **construire un projet alternatif basé sur une économie ancrée localement**. La crise liée au COVID-19 a mis en avant une fragilité systémique de notre société. Une économie de proximité devient la seule réponse crédible aux enjeux d'aujourd'hui puisqu'elle fait preuve de résilience.

L'épisode du COVID nous a confronté à la fragilité de notre souveraineté **alimentaire**. **Il est grand temps de renforcer l'agriculture paysanne locale pour garantir une production agricole diversifiée de proximité pour Saint-Julien-en-Genevois**. La mise en place de projets agricoles locaux a de nombreux atouts surtout dans des périodes difficiles comme celle que nous traversons. Nous l'avons vu, tandis que la majorité des industries et des commerces ont été fermés pendant le confinement, les agriculteurs·rice·s redoublent d'effort pour produire de la nourriture pour le plus grand nombre.

**Propriétaire des 25hectares de terres agricoles la Communauté de Communes a donc devant elle une occasion unique de construire un pôle agricole de proximité pour alimenter son bassin de population qui pourrait lui aussi créer un nombre considérable d'emplois**. A contrario, le projet d'Écoparc actuel enterrera toute opportunité de changer notre modèle de production alimentaire local, en détruisant ces terrains de valeur.

De plus, les commerçants sur le territoire de la Communauté de Commune, ont vu leur activité à l'arrêt depuis plusieurs semaines, tout comme leur revenu. Ils participent quotidiennement à une amélioration de la qualité de vie de nos villes et villages en développant des animations dans des environnements de plus en plus dortoirs. Si la Communauté de Communes du Genevois réoriente les investissements prévus pour l'écoparc, les commerçants pourraient bénéficier d'un financement de soutien et ainsi reprendre leur activité dans de meilleures conditions. **Plutôt que de favoriser des grandes entreprises qui nous conditionnent dans une consommation déraisonnée et un monde exsangue, il est pour nous préférable de soutenir une économie locale qui participe à la jovialité et la singularité de nos lieux de vie.**

Réinventer ce projet de l'Écoparc permettrait donc de repenser notre rapport au monde qui nous entoure, de privilégier des modes de vie centrés sur le soin de notre environnement et de nos voisins. De belles initiatives émergent sur le territoire de la Communauté de Communes du Genevois en cette période de crise ou ont besoin d'un nouveau souffle. **En tant qu'élus, vous avez une opportunité unique de les encourager pour répondre à ces nouveaux enjeux, ne la laissez pas passer, réinventons l'écoparc !**

Le collectif citoyen contre l'écoparc.

**Contacts :**

Contact mails : [alternative.ecoparc@protonmail.com](mailto:alternative.ecoparc@protonmail.com) – [conf74@orange.fr](mailto:conf74@orange.fr)

Matthieu Dunand : 06.83.70.55.58

Confédération Paysanne de Haute Savoie : 06.32.96.70.02